

**Morières**  
lès Avignon

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 084-218400810-20230418-2023\_04\_086-AR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉCISIONS DU MAIRE**En application de l'article L.2122.22  
du Code Général des Collectivités Territoriales**DECISION MUNICIPALE N° 2023-04-086****Annule et remplace la décision n°2023-03-056  
Demande de concours financier de l'Agence  
National du Sport dans le cadre de l'appel à  
projet - Plan 5000 terrains de sports**

Le Maire de Morières-lès-Avignon,

**Vu** l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** la délibération n° 2020-07-21 en date du 10 juillet 2020, portant délégation au maire de certaines attributions du conseil municipal, dont celle de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions, conformément à l'article L 2122-22-26,**DÉCIDE****Article 1 :**De solliciter le concours financier de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 51 816,02 € dans le cadre de l'appel à projet « *Plan 5000 terrains de sport* » pour la construction d'un stade multisport sur la commune de Morières-Lès-Avignon.

Fait à Morières-lès-Avignon, le 18 avril 2023

Le Maire  
Grégoire SOUQUE

HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex  
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - contacts@morieres.fr - www.morieres.fr